



Formation initiale des Membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T) des établissements de plus de 300 salariés.

Personnes concernées

Membres désignés au CHSCT ayant une voix délibérative et membres ayant une voix consultative :

- ✓ des entreprises de plus de 300 salariés,
- ✓ n'ayant jamais été formés à leur mission.

Durée 5 jours (35h)

Formation théorique et pratique, scindée en 3 journées puis 2 journées pour permettre un travail de recherche et d'analyse entre les 2 sessions.

Pré-requis

Aucun.

Méthode pédagogique

Méthodes participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.

Objectif

Etre capable de participer à la vie du CHSCT.

Apporter des éléments théoriques et pratiques.

Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels.

Développer la capacité d'analyser les conditions de travail.

Initier aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour :

- ✓ prévenir les risques professionnels et la pénibilité au travail,
- ✓ améliorer les conditions de travail.

En intra : Prendre en compte les spécificités de la branche professionnelle et de l'entreprise.

Cette formation répond aux articles R4614-21 et suivants du code du travail (formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Formation diffusée par des formateurs agréés par la DIRECCTE au regard de leur expérience au sein du CHSCT en entreprise.

Parcours pédagogique

Ouverture de la session de formation.

Présentation du formateur et de la société ELEVATION.
Présentation des stagiaires.
Présentation de la formation et des objectifs.

La réglementation et le droit du CHSC.

Présentation du CHSCT (vidéo d'introduction) – Champ d'application et composition – Attributions et fonctionnement
Structure de la réglementation – Interlocuteurs du CHSCT.

L'analyse des risques.

Principes fondamentaux de la sécurité – Principes généraux de la prévention – Obligations générales de l'employeur
Les grandes familles de dangers – Analyse des risques
Evaluation des risques professionnels et de la pénibilité
Interventions d'entreprises extérieures et travail temporaire
Cas des installations classées (s'il y a lieu).
Audit sur site (formation intra) ou présentation d'outils d'analyse des tâches réalisées (formation inter) - Chaque stagiaire devra réaliser une analyse sur son lieu de travail et étudier l'architecture réglementaire dans son entreprise.

L'accident du travail et la maladie d'origine professionnelle.

Définition législative de l'accident du travail, l'accident du trajet et la maladie professionnelle.
Une réalité – Statistiques. Etablir un diagnostic.
La nécessité de l'analyse. L'arbre des causes (vidéo).
Proposer des solutions. Mettre en œuvre.

Le rapport et le programme annuel de prévention.

Rapport annuel d'évolution des risques professionnels.
Programme annuel de prévention des risques professionnels.
Rôle du CHSCT dans la préparation du programme annuel de prévention des risques professionnels.
Le management de la sécurité et de la santé au travail.

Les supports à l'action du CHSCT : Documentation et autres outils.

La mise en application : Restitution de l'étude de l'architecture documentaire et de l'analyse sur son lieu de travail des stagiaires.

Synthèse et bilan de la formation .

Attestation de fin de formation remise au stagiaire.



Durée 5 jours (35h)

Formation théorique et pratique, scindée en 3 journées puis 2 journées pour permettre un travail de recherche et d'analyse entre les 2 sessions.

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée de chaises, de tables, d'un tableau, d'un ordinateur avec connexion internet, d'un vidéo-projecteur, d'un écran.

Divers supports sont remis aux stagiaires : livrets, documents, clé USB avec nombreux documents pratiques.